



SYNDICAT UNSA GROUPE COMPASS ET SES FILIALES



VICTOIRE ENCORE UNE FOIS !

Avant tout nous remercions tous les adhérents, militants et sympathisants car c'est grâce à vous que le tribunal d'instance de Vanves vient de confirmer encore une fois la représentativité de l'UNSA sur IDF E&A

Depuis l'annulation des élections le 19 mars 2013, le groupe Compass a mis en cause les mandats des délégués syndicaux UNSA. Pourtant nous avons toujours dit, que l'on ne peut pas mettre ceux-ci en cause.

Le 16 aout 2013 le tribunal d'instance de Vanves vient de nous donner encore raison, et aujourd'hui nous avons cette preuve pour tous ceux qui veulent nous voir disparaître et qui claironne haut et fort que le syndicat n'existe plus ; Nous le disons avec force vous avez parlé trop tôt et n'avez colporté que des mensonges et nous venons de prouver à tous la représentativité de notre Syndicat.

Le syndicat UNSA ressort de cette épreuve renforcer et toujours aussi déterminé à défendre vos droits.

Nous attendons toujours le jugement en cassation pour les délégués du personnel et le comité d'Entreprise.

Continuons ensemble de nous mobiliser pour une meilleure unité sociale

Rejoignez-nous en retournant le document au verso.

Union Nationale des Syndicats Autonomes

UNSA Groupe Compass / 21 rue Jules Ferry / 93170 Bagnolet / tél : 01.48.18.88.76. / Fax : 01.48.18.88.96.

E-Mail : compass@unsa.org

INTERNET : <http://www.unsa-compass.fr>